LE SNPTES

S'ASSOCIE À TOUTE INITIATIVE DE SENSIBILISATION, DE MOBILISATION ET DE RAPPELS SUR LES DROITS DES FEMMES :

- *droit de disposer de son corps ;*
- *droit à l'éducation ;*
- *droit de circuler librement ;*
- *droit de choisir son métier ;*
- *droit à la parole ;*
- *droit à l'égalité salariale.*

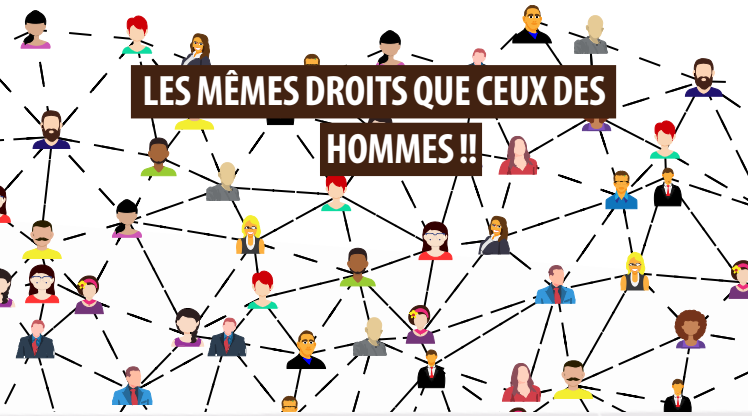

RENSEIGNEZ-VOUS

SUR LES ÉVÉNEMENTS PRÉVUS DANS VOS ÉTABLISSEMENTS :

WEBINAIRE, VISIOCONFÉRENCE, TABLE THÉMATIQUE
dans vos bibliothèques, etc.

- Ne pas jeter sur la voie publique -

8 MARS 8 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

44e 44e

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

1977

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME
International Women's Year

OFFICIALISÉE PAR L'ONU

1982

JOURNÉE RECONNUE OFFICIELLEMENT PAR LA FRANCE

Éducation nationale - Enseignement supérieur - Recherche
Culture - Jeunesse et sports

SNPTES - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 01 48 84 08 62
Courriel : *secretariat@snptes.org* - Site web : *http//www.snptes.fr*
Espace de discussions : http://forum.snptes.fr

LEADERSHIP FÉMININ : POUR UN FUTUR ÉGALITAIRE DANS LE MONDE DE LA COVID-19

- *droit de participer au processus décisionnel dans tous les domaines de la vie ;*
- *égalité salariale et partage équitable des tâches familiales et domestiques non rémunérées ;*
- *élimination de toutes les formes de violence infligées aux femmes et aux filles et mise en place de services de santé adaptés à leurs besoins.*

«Source : https://www.unwomen.org»

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Numéro à contacter : le **3919**

C'EST TOUS LES JOURS…

- *hausse alarmante des violences faites aux femmes depuis le début de la pandémie ;*

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

- *recrudescence de plus de 30 % de plaintes ou de signalements pour des violences domestiques en France pendant le premier confinement.*

L'ONU A LANCÉ LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES, LE 25 NOVEMBRE 2019

DES AVANCÉES…

- *plans d'actions «égalité hommes-femmes» obligatoires dans les établissements ;*
- *dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique ;*
  (décret no 2020-256 du 13 mars 2020)

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

- *dispositif de lutte contre la précarité menstruelle des étudiantes : gratuité des protections périodiques dans les universités ainsi que dans les établissements du Crous à compter de septembre prochain.*
  (annonce le 23 février 2021 de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche)

Espace de discussion : *http://forum.snptes.fr/*

Site Internet : *http://www.snptes.fr/*